

Avis d'appel public à la concurrence

Section I : Pouvoir adjudicateur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Terres de Loire Habitat - OPH 41, 18 avenue de l'Europe CS 4314, Point(s) de contact : M. le Directeur Général, 41043, Blois Cedex, F, Téléphone : (+33) 2 54 52 29 51, Courriel : marches-publics@tdlh.fr, Fax : (+33) 2 54 42 92 32,

Adresse principale : <http://www.terresdeloirehabitat.fr>

Adresse du profil acheteur : <https://terresdeloirehabitat.achatpublic.com>

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://terresdeloirehabitat.achatpublic.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <https://terresdeloirehabitat.achatpublic.com>

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR : Organisme de droit public

ACTIVITÉ PRINCIPALE : Logement et équipements collectifs

Section II : Objet du marché

Objet du marché : Contrat de prévoyance complémentaire à adhésion obligatoire pour le personnel salarié de TERRES DE LOIRE HABITAT

Code CPV principal : 66512000-2

Type de marché : Services

Catégorie de services : n°6a Services financiers : a) services d'assurances.

Quantité ou étendue globale :

les données suivantes sont données à titre prévisionnel :

- masse salariale au 31/12/16 : 4 767 529 euros

- effectif au 10/05/2017 : 156 personnes.

Information sur les lots : Ce marché est divisé en lots : non

Code NUTS : FR245|

Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :

L'avis concerne un marché public

Lieu principal d'exécution : Loir et Cher

Recevabilité des candidatures :

Conformément aux articles 48 et 50 du décret n°2016-360 du 25/03/2016, les critères de sélection des candidatures seront les suivants :

Capacités professionnelles et financières

Les capacités financières et professionnelles seront appréciées en fonction des éléments fournis à l'appui du dossier de candidature.

Validité des offres et critères de sélection des offres

Critères d'attribution

Prix des prestations : 60%

Valeur technique de l'offre : 40%

La valeur technique sera appréciée selon les éléments indiqués à l'acte d'engagement.

Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Début : 1.e.r janvier 2018 - Fin : 31 décembre 2022

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Des variantes seront prises en considération : non

Information sur les options: oui

Description des options : Un marché de services ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titulaire du marché initial pourra être conclu. La durée pendant laquelle le ou les nouveaux marchés peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du marché initial (situation décrite à l'article 30.I.7° du décret 2016-360 du 25/03/2016)

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

Cautionnement et garanties exigés :

Le versement d'une avance se fera sous réserve que le titulaire constitue une garantie à première demande.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Financement sur le budget de terres de Loire habitat.

Délai de paiement 30 jours à compter de la réception de la facture par TDLH.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : groupement conjoint

Terres de Loire Habitat interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements
- En qualité de membres de plusieurs groupements.

Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- Lettre de candidature (DC1) et son attestation sur l'honneur en cours de validité datée et dûment signée en original,
- Déclaration du candidat (DC2)
- Pouvoir de la personne habilitée à engager la société (kbis ou équivalent)
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;
- Attestation d'assurances en cours de validité

Les candidats doivent utiliser les formulaires Dc1 (lettre de candidature) et Dc2 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>

Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- **DC2 en cours de validité** indiquant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles

Capacité technique :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour l'année en cours ;
- Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;

Information relative à la profession

La participation est réservée à une profession particulière : oui.

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : Conditions propres aux marchés d'assurances :

Les prestations sont réservées aux mutuelles d'assurances, aux compagnies d'assurances, et à leurs intermédiaires habilités à présenter des opérations d'assurances conformément aux dispositions du Code des Assurances.

Pour les intermédiaires, les candidats sont tenus d'indiquer les qualifications professionnelles dont ils disposent et de fournir le mandat qu'ils auront préalablement reçu de la part des compagnies ou mutuelles d'assurances avec le concours desquelles ils émettent leurs offres.

Marché éligible au MPS :

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Section IV : Procédure

Type de procédure : Procédure ouverte : appel d'offres

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 03 juillet 2017 - 16:00

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français

Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : Durée en jours : 180 (A compter de la date limite de réception des offres)

Modalité d'ouverture des offres : 4 juillet 2017

Une enchère électronique sera effectuée : non.

Section VI : Renseignements complémentaires :

Cette annonce est consultable sur www.tdlh.fr.

Retrait du dossier de consultation: le dossier de consultation est remis aux candidats qui peuvent en faire la demande :

- soit par télécopie au 02.54.42.92.32,
- soit par courrier à : terres de Loire habitat - service marchés publics - 18, avenue de l'Europe - CS. 4314 - 41043 Blois Cedex,
- soit par courrier électronique adressé à marches-publics@tdlh.fr.

Ce dossier est remis par mail. Ce dossier est téléchargeable sur <https://terresdeloirehabitat.achatpublic.com>.

Les offres devront être remises :

- contre récépissé à terres de Loire habitat - service Marchés - 18 avenue de l'Europe à Blois - aux horaires suivants: de 9 heures à 12 heures, et de 14 heures à 16 heures du lundi au vendredi sauf jour férié.

- ou par pli recommandé à terres de Loire habitat - service Marchés - 18 avenue de l'Europe - CS 4314 - 41043 Blois Cedex - avec avis de réception postal.

- ou par voie électronique: La transmission des offres par voie électronique est autorisée via le service <https://terresdeloirehabitat.achatpublic.com>.

Les renseignements d'ordre administratif et/ou techniques peuvent être obtenus auprès de:

- renseignements administratifs : Service Marchés de terres de Loire habitat - 18 avenue de l'Europe - CS 4314 - 41043 Blois Cedex - tél: 02.54.52.29.51 - télécopieur : 02.54.42.92.32 - courriel : marches-publics@tdlh.fr

- renseignements techniques : Service des Ressources Humaines – M. DELONIN Bruno - 18 avenue de l'Europe – C.S 4314 - 41043 Blois Cedex - tél: 02.54.52.29.00- courriel : bdelonin@tdlh.fr

PROCÉDURES DE RECOURS :

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif, 28 rue Bretonnerie, 45000, Orléans, F, Téléphone : (+33) 2 38 77 59 00

Introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Les candidats non retenus auront la possibilité de faire un recours pré-contractuel dans un délai de 16 jours à compter de la notification de leur offre non retenue. De plus, possibilité d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif d'Orléans, dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Greffe du Tribunal administratif, 28 rue Bretonnerie, 45000, Orléans, F, Téléphone : (+33) 2 38 77 59 00

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS AU JOUE : 24 mai 2017

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS AUX SUPPORTS NATIONAUX : 31 mai 2017